



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Poitiers, le 3 juin 2021

J – 4 pour le Challenge de la mobilité Nouvelle-Aquitaine Une édition spéciale pour célébrer 10 ans d'existence !

A partir du 7 juin et pour toute la semaine à venir, les entreprises, administrations et association de la Nouvelle-Aquitaine sont invitées à mobiliser leurs salariés et leurs agents pour participer au 10^{ème} anniversaire du Challenge de la Mobilité organisé par l'ADEME et le Club de la Mobilité. La règle du jeu est simple : éviter de prendre sa voiture en mode individuel pour aller au travail, et utiliser tout mode alternatif de déplacement (marche, transports en commun, vélo, trottinette, rollers, covoiturage ou encore cheval : tout est permis !). Pour en savoir plus : www.challengedelamobilité.com

Les trajets domicile-travail : un enjeu de taille pour la mobilité durable

Alors que l'usage individuel de la voiture reste un comportement largement observé dans les trajets domicile-travail, le 10^e anniversaire du Challenge de la mobilité est l'occasion de **4 grands rappels** :

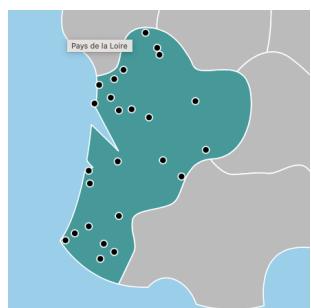
1. les transports, en général, représentent à eux seuls 30% des émissions nationales de gaz à effet de serre, plus de 30% des consommations énergétiques et plus de 50% des émissions de NOx ;
2. en France, l'exposition aux seules particules fines (PM_{2,5}) est à l'origine d'environ 48 000 décès prématurés chaque année ;
3. le coût de déplacement en véhicule seul reste très élevé avec une moyenne de 6000 € par an ;
4. malgré de nombreux progrès, le risque routier demeure réel (en 2016, les seuls déplacements domicile-travail étaient impliqués dans 89 000 accidents et 250 décès).

Or des solutions existent !

- ⇒ L'objectif du Challenge de la Mobilité est justement de sensibiliser largement les actifs et leurs employeurs pour leur permettre d'adopter des solutions plus vertueuses que l'auto en solo.
- ⇒ Et ça marche : 35% des participants au Challenge de la Mobilité se déplacent ensuite autrement qu'en voiture individuelle !

10 ans du Challenge de la mobilité, une édition spéciale

Pour ce 10^e anniversaire, un premier record a été battu avec l'engagement de **25 territoires partenaires** !



Autre indicateur clé : **plus de 540 établissements sont déjà inscrits au 1^{er} juin** dans un contexte sanitaire toujours délicat. De quoi envisager de belles et mémorables expériences...

Et une nouveauté : un trophée régional en plus des remises de prix par territoires.

Vidéo de présentation : <https://www.youtube.com/watch?v=xZCsI2pkL4k>



A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER - ☎ 05 56 33 80 24 / ✉ sylvain.krummenacher@ademe.fr
Marie-Jeanne LE CASTREC - ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL - ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvieNouvelleAquitaine



Le regard de l'ADEME Nouvelle-Aquitaine

Constatant que près de 80% des actifs situés en province utilisaient leur véhicule comme mode de transport principal pour leur déplacement domicile-travail, l'ADEME Nouvelle-Aquitaine avait lancé en 2010 la première édition d'un Challenge de la Mobilité dont l'objectif était de lutter contre l'utilisation individuelle de la voiture en valorisant l'usage de modes alternatifs : covoiturage, transports en commun, vélo, marche, roller, trottinette, télétravail, etc.



10 ans après, l'engouement pour la mobilité douce et durable se confirme : toujours plus de territoires engagés, toujours plus de participants, toujours plus de kilomètres alternatifs parcourus, et toujours plus de nouvelles habitudes prises pour modifier en profondeur les comportements. Bravo à toutes et tous pour ce formidable succès !

Alain Besançon, coordinateur du pôle Territoires durables et activités transversales
à la direction régionale Nouvelle-Aquitaine de l'ADEME



Les chiffres clés du Challenge de la Mobilité en Nouvelle-Aquitaine (édition 2019)

- 20 agglomérations engagées
- 523 établissements inscrits
- 13 100 participants
- Un taux de fidélisation de 70% (participants d'une année sur l'autre)
- Plus de 1,2 million de kilomètres alternatifs (parcourus autrement qu'en automobile individuelle).
- 70 tonnes de CO₂ équivalent évitées grâce au report modal

Challenge de la MOBILITÉ
ÉDITION SPÉCIALE

- DEPUIS 10 ANS -

Au travail

Et vous ?

j'y retourne autrement !

A propos de l'ADEME

L'Agence de la Transition écologique (ADEME) est un établissement public sous tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.nouvelle-aquitaine.ademe.fr

Contacts presse

ADEME Nouvelle-Aquitaine

Sylvain KRUMMENACHER - ☎ 05 56 33 80 24 / ✉ sylvain.krummenacher@ademe.fr

Marie-Jeanne LE CASTREC - ☎ 05 55 71 38 52 / ✉ marie-jeanne.lecastrec@ademe.fr

Horizon Public Conseils

Pierre CHAPSAL - ☎ 06 71 59 74 18 / ✉ chapsal@horizonpublic.org



#ADEMEnvieNouvelleAquitaine